

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Médecine et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

Préclamation	: contact@mupras.com
Prise en charge	: pec@mupras.com
adhésion et changement de statut	: adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données

personnel.

Siège : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge  
Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

50791

## Déclaration de Maladie : N° S19-0005342

### Maladie

### Dentaire

### Optique

### Autres

#### Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 12445

Société : Royal Air Maroc

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : AYOUCH GHITA

Date de naissance : 15/11/1982

Adresse : 110, BOA AHD 25 DAAB DAN 6/10/2014

Tél. : 066.277.387.21

Total des frais engagés : Dhs

#### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 03/12/2015

Nom et prénom du malade : AYOUCH GHITA

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Etat général RT covid

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

Ghita Ghita

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
03/04/2020	C	1	100	ANSIR Abdellatif Médecin Généraliste Littoral Dar Bouazza Tunis 052290862

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
ARMACIE EL ABDINE route 12 Casablanca Dar Bouazza 28111 Tel 03 229 03 71	03/04/2020	384,45

### ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

### AUXILIAIRES MEDICAUX

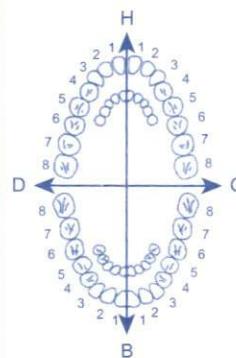
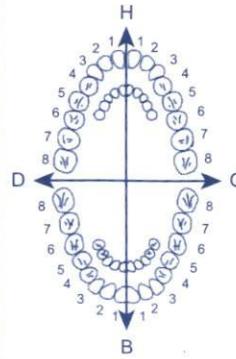
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX	
					
MONTANTS DES SOINS				MONTANTS DES SOINS	
DEBUT D'EXECUTION					
FIN D'EXECUTION					
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE				COEFFICIENT DES TRAVAUX
	H	25533412	21433552		
D	00000000	00000000	G		
	00000000	00000000			
	35533411	11433553	B		
[Création, remont, adjonction]	Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession				
DATE DU DEVIS				DATE DE L'EXECUTION	
DATE DE L'EXECUTION					

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'

Docteur Ansar Abdelkerim

Ex. Médecin Chef de Zaouia Ech Cheikh  
**MEDECINE GENERALE**

Expert au près les Tribunaux  
R.D.C lot. littoral II - Dar Bouazza  
Tél./ Fax : 0522 29 08 62

الدكتور أنسار عبد الكريم  
الطبيب الرئيسي لزاوية الشيخ ساقا  
**الطب العام**

خبير محلل لدى المحاكم  
رقم 28 ، الساحل II دار بوعزة  
الهاتف والفاكس : 0522 29 08 62

Dar Bouazza, le : ..... 03 ..... 12 - 2020 ..... دار بوعزة في:

Ayouch GATA

168,8 + 2

0 Augmenter 1g " 25

168,8 + 2 168,8 + 3  
0 Dose normale 1g " 25

168,8 + 3  
0 Dose normale 1g " 25

168,8 + 3  
0 Dose normale 1g " 25

386,250 1g " 25

Dr. ANSAR Abdelkerim  
Médecine Générale  
Lot 28 Littoral II Dar Bouazza  
Tél : 0522 29 08 62



Dacteur Ansar Abdelkerim

Ex. Médecin Chef de Zaouia Ech Cheikh  
**MEDECINE GENERALE**

Expert au près les Tribunaux  
R.D.C lot. littoral II - Dar Bouazza  
Tél./ Fax : 0522 29 08 62

الدكتور أنصار عبد الكريم

الطبيب الرئيسي لزاوية الشيخ ساقا  
**الطب العام**

خبير محلق لدى المحاكم

رقم 28 ، الساحل II دار بو عزة  
الهاتف والفاكس : 0522 29 08 62

Dar Bouazza, le : ..... 03 . Y. 2020 ..... دار بو عزة في:

Ayouch GHITA

Freel test covid 19 PCR

Jr. ANSAR Abdelkerim  
Médecine Générale  
lot 28 littoral II Dar Bouazza  
0522 29 08 62

**Dr Othmane TOUZANI**

Spécialiste en : Hématologie - Biochimie - Bactériologie  
 Virologie Clinique - Immunologie - Parasitologie - Mycologie  
 Biologie de la Reproduction (Université Marseille)  
 Qualité en Biologie Médicale (Université Bordeaux)

**FACTURE N° : 201203222**

Casablanca le 03-12-2020

INPE :



093061422

**Mme Ghita AYOUCH**

Date de l'examen : 03-12-2020

**Analyses :**

**Récapitulatif des analyses**

CN	Analyse	Val	Clefs
9105	Forfait traitement échantillon sanguin PCR COVID	E25 E700	E E

Total des B : 0

TOTAL DOSSIER : 700DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : sept cents dirham

LABORATOIRE TOUZANI  
RACINE  
50 Bd. Ain Taoujitate  
Casablanca

**La Qualité est notre souci permanent**

50, Boulevard Aïn Taoujitate, Racine (prolongement clinique Badr) - Casablanca - Maroc  
 Tél : 05 22 47 49 49 / 47 52 52 - Fax : 05 22 48 66 00 - E-mail : laboratoireltr@gmail.com  
 INPE : 093061422 Patente : 35652203 IF : 18744872 ICF : 001547824000050 CNCC : 511000

buvable en sachet  
poudre pour suspension

1g / 125 mg



# AUGMENTIN

AMOXICILLINE-ACIDE CLAVULANIQUE

**AUGMENTIN**

AMOXICILLINE-ACIDE CLAVULANIQUE

1g / 125 mg  
Sachets

..... sachet(s) ..... fois par jour à prendre de préférence au début des repas, pendant ..... jours.

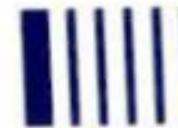
Lire attentivement la notice avant emploi.

كيس...مرة في اليوم يتناول من الأفضل قبل الأكل، خلا... يوم.

**Uniquement sur ordonnance**

**RESPECTER LES DOSES PRESCRITES**

PPV : 168,20 DH  
LOT : 619311  
PER : 02/21



buvable en sachet  
poudre pour suspension

1g / 125 mg



# AUGMENTIN

AMOXICILLINE-ACIDE CLAVULANIQUE

**AUGMENTIN**

AMOXICILLINE-ACIDE CLAVULANIQUE

1g / 125 mg  
Sachets

..... sachet(s) ..... fois par jour à prendre de préférence au début des repas, pendant ..... jours.

Lire attentivement la notice avant emploi.

كيس...مرة في اليوم يتناول من الأفضل قبل الأكل، خلا... يوم.

**Uniquement sur ordonnance**

**RESPECTER LES DOSES PRESCRITES**

PPV : 168,20 DH  
LOT : 619311  
PER : 02/21

